

1
(N^o 48.)

Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 11 DÉCEMBRE 1841.

NATURALISATION ORDINAIRE.

RAPPORT fait par M. HENOT, au nom de la commission des naturalisations, sur la requête du sieur Ferdinand Boudin.

MESSIEURS,

Par requête adressée à la Chambre des Représentants, le 1^{er} novembre 1837, le sieur Ferdinand Boudin, rentier à Schaerbeek, a demandé la grande naturalisation.

Il résulte des renseignements recueillis que le pétitionnaire est né à Toulouse (France), le 6 novembre 1815; qu'il arriva en Belgique avec ses parents en 1818, qu'il suivit le cours de la faculté de droit à Liège, depuis 1833 jusqu'en 1836, et qu'il est entré comme employé au Ministère des Finances.

Le pétitionnaire ayant appris qu'il n'était pas fondé à réclamer la grande naturalisation, à restreint sa demande, par une lettre jointe au dossier, à la naturalisation ordinaire.

Les renseignements recueillis par les autorités consultées sont des plus favorables au pétitionnaire, et ils constatent qu'il est digne de la faveur qu'il sollicite.

Le Rapporteur,

HENOT.

Le Président,

DU BUS AÎNÉ.
